



Communiqué de presse
18 octobre 2018

Taxes sur les carburants et sur le fioul : le gouvernement persiste, la CLCV aussi !

En confortant l'augmentation des taxes sur les énergies du quotidien prévue dans le projet de loi de finances, le ministre de l'Économie Bruno le Maire a envoyé un message aux consommateurs, la facture va s'alourdir dans les semaines à venir, ce que nous regrettons.

Le ministre a annoncé une augmentation de la prime à la conversion de 2 000 à 2 500 euros. Une réponse à la flambée des prix du carburant qui va dans le bon sens...mais qui est insuffisante !

Augmentation des taxes : un nouveau coup dur pour les consommateurs

L'augmentation des taxes s'ajoutant à celle du prix du pétrole engendre une forte hausse des énergies utilisées au quotidien par les ménages. Le plein de carburant sur 18 mois a augmenté d'une quinzaine d'euros et le prix du fioul a augmenté de près de 50 % !

Les Français résidant dans les zones rurales et périurbaines – grands consommateurs de carburants et de fioul - sont les premiers impactés et perçoivent l'augmentation des taxes sur les carburants et sur le fioul comme une double peine.

Le gouvernement persiste au détriment du pouvoir d'achat

La proposition faite au gouvernement par notre association est simple : geler les taxes pour 2019 afin de conserver un bénéfice environnemental et stabiliser le pouvoir d'achat des consommateurs, et consacrer plus d'argent aux aides.

Le gel des taxes n'a pas été retenu par le ministre de l'Économie, ce qui montre, selon nous, que les taxes représentent avant tout un rendement budgétaire pour l'État, trop important pour être remis en cause. L'augmentation de la prime à la conversion annoncée ne sera pas une réponse suffisante à l'augmentation des prix du carburant.

La CLCV demande des aides importantes à destination des ménages. Nous proposons par exemple une prime à la conversion de chauffage ou que les critères d'aide de l'ANAH, dans le cadre de la rénovation énergétique et de confort, soient élargis.